

LA VILLE D'APT

12 000 habitants – Vaucluse (84)

Un poste saisonnier de maître-nageur (H/F)Filière sportive - catégorie B**Poste à temps complet du 1^{er} août 2024 au 31 août 2024****MISSIONS PRINCIPALES**

Sous l'autorité de la directrice du service des sports, le maître-nageur sauveteur devra garantir la sécurité des baigneurs fréquentant la piscine Viton conformément au POSS. Il assurera une présence effective, constante et active sur les bassins durant toute la plage horaire accueillant le public.

Sécurité des usagers et prévention :

- Surveiller les bassins
- Porter assistance aux nageurs en difficulté
- Faire cesser tous les comportements à risque
- Renseigner et conseiller les baigneurs
- Faire respecter le règlement intérieur de l'équipement
- Vérifier le matériel et les équipements de secours
- Contrôler la qualité de l'environnement de l'espace baignade

Responsabilité de l'établissement et du personnel :

- Gérer les plannings de l'équipe et s'occuper le cas échéant des remplacements
- Soutenir les agents dans l'accomplissement de leur mission
- Garantir le bon fonctionnement de l'équipement
- Veiller à la bonne tenue du cahier sanitaire et des cahiers de bord (liaison/communication, registre de sécurité)
- Alerter la direction des sports de tout événement pouvant présenter un danger pour les usagers ou le personnel
- Contrôler l'application de la législation et la réglementation en vigueur
-

PROFIL et COMPÉTENCES**Niveau de formation et/ou de connaissances requises :**

- Être titulaire du BESAAN ; BEPJEPS AAN à jour des révisions obligatoires ; Premier Secours en Equipe (PSE) et Certificat d'aptitude à la Profession de Maître-Nageur Sauveteur (CAEPMNS).
- Connaître la réglementation des activités aquatiques
- Maîtriser les procédures de secourisme et d'alerte

Qualités recherchées :

- Accessible et cordial
- Aptitudes relationnelles, goût pour le travail en équipe et sens de l'accueil
- Capacité décisionnelle
-

CONDITIONS D'EMPLOI TRAVAILRémunération statutaire sur le grade d'ETAPS, 7^{ème} échelon

Indemnisation des heures supplémentaires

Possibilité d'être logé le temps de la mission

MODALITÉS POUR DEPOSER SA CANDIDATUREDate limite de dépôt de candidature le **19 mai 2024**.

La candidature, composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé, doit être adressée à Madame le Maire de la Ville d'Apt par courriel personnel@apt.fr

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un éventuel entretien après le dépôt du dossier.

Renseignements auprès de la responsable des sports Madame Christine REY sports@apt.fr